



## **AVIS PUBLIC : Lancement d'un appel d'offres pour la construction de 2 entrepôts agricoles dans les villages Sela et Lutenge autour de la mine de Kinsevere.**

**22 juillet 2025**

MMG Kinsevere SARL annonce par la présente au public le lancement d'un appel d'offres visant à rechercher des prestataires de services qualifiés capable de construire deux entrepôts agricoles aux villages **SELA** et **LUTENGE**, situés autour de la mine de MMG Kinsevere pour déménager ses bureaux sur site.

Toutes les entités intéressées et éligibles doivent soumettre les dossiers de leurs entreprises respectives conformément à la liste des exigences ci-dessous, en précisant leur manifestation d'intérêt pour l'appel d'offres susmentionné, **au plus tard le 5 août 2025.**

Tous les soumissionnaires potentiels doivent fournir les détails, informations et preuves suivants, le cas échéant, dans le cadre du dossier susmentionné à des fins d'évaluation. **Le non-respect de cette obligation entraînera le rejet sommaire de l'éligibilité à soumissionner.**

### **1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES SERVICES**

MMG Kinsevere, l'un des principaux producteurs de métaux et de minéraux en République Démocratique du Congo (RDC), recherche un prestataire de services qualifié pour **construire deux entrepôts agricoles dans les villages de SELA et LUTENGE**, conformément au plan et aux spécifications techniques.

Le cahier des charges détaillé sera fourni par MMG.

### **2. DOCUMENTS DE CONFORMITE :**

- Certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance du secteur Privé), obligatoire.
- Statuts notariés/ Certificat de dépôt au RCCM.
- Documents légaux délivrés par les autorités compétentes et comportant un numéro RCCM, un numéro d'identification national et un numéro NIF.
- Certificat officiel d'actionnariat prouvant que la majorité du capital social est détenue par des ressortissants Congolais et que le Conseil d'Administration et la Direction sont tenus par des ressortissants Congolais.
- Document attestant que votre société est en règle avec l'Administration Fiscale locale.
- Preuve d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- Preuve d'inscription à l'Office National de l'Emploi (ONEM).
- Licence/autorisation des autorités compétentes.
- Preuve d'affiliation à l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP).
- Licence/autorisations des autorités compétentes pour les travaux de génie civil.
- Statuts de la société.
- Preuve d'une expérience de 5 ans dans le secteur de la construction.

Notez que la liste ci-dessus n'est pas définitive / exhaustive et que des documents supplémentaires peuvent être requis à tout moment en fonction de nos analyses / examens juridiques.

**3. STABILITE FINANCIERE :**

- États financiers audités pour les trois dernières années, détaillant le chiffre d'affaires annuel et toutes les autres questions financières pertinentes.
- Les contractants doivent fournir une déclaration sous serment attestant qu'ils n'ont pas été inscrits sur une liste noire, qu'ils n'ont pas été suspendus et qu'ils ne sont pas actuellement impliqués dans des litiges ou des demandes de pénalités, qu'ils soient anciens ou actuels, en rapport avec les contrats qu'ils ont conclus.
- Les contractants devront fournir des garanties de performance et de rétention pour tout contrat qui leur sera attribué à l'issue de ce processus.

**4. REFERENCES :**

Soumettre une liste des projets/travaux similaires précédemment réalisés par l'entreprise, comprenant les informations sur les clients, la valeur des contrats et les références joignables pour chaque projet. Lesdites références doivent être spécifiques au secteur minier. La fourniture de tels services dans le secteur minier en RDC sera un atout.

**5. PROFILE DE L'ENTREPRISE :**

Veillez soumettre le profil de votre entreprise et tout autre document de votre portefeuille que vous jugez nécessaire pour mieux positionner votre entreprise.

**6. ESCLAVAGE MODERNE :**

MMG s'engage à maintenir des normes d'intégrité élevées dans toutes ses activités. Cela implique notamment de veiller à ce que nos fournisseurs adhèrent à nos valeurs et d'adopter une approche équitable, durable, socialement responsable et éthique en matière d'approvisionnement. Notre code de conduite des fournisseurs définit les normes minimales que doivent respecter tous nos fournisseurs de biens et de services, y compris leurs filiales et sous-traitants, notamment en matière de respect des droits de l'homme. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [mmg.com](http://mmg.com).

Tous les documents pertinents doivent être fournis à la Représentante de MMG Kinsevere mentionné ci-dessous **au plus tard le 5 août 2025**.

Toute question doit être adressée à la Représentante de MMG dont le nom figure ci-dessous.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions de votre participation.

**Mme Nathalie TSHIALA**

Spécialiste en approvisionnement et passation de marchés

[Nathalie.Tshiala@mmg.com](mailto:Nathalie.Tshiala@mmg.com)

**La Direction Générale**





**3. FINANCIAL STABILITY :**

- Financial Audited statements for a period of the last 2 years detailing annual turnover and all other financially pertinent matters.
- Contractors to provide a sworn affidavit that it has not been previously blacklisted, suspended or is currently involved in any disputes or penalty claims whether previous or current relating to any contracts undertaken.
- Contractors will be required to provide relevant Performance and Retention Guarantees against any contract awarded to them stemming from the outcome of this process.

**4. REFERENCES :**

Submit a list of similar projects/ works previously undertaken by the company including Client information, Contract Value, Contactable references for each project. The said references need to be mining specific. Providing such services in the DRC mining specifically will be advantageous.

**5. COMPANY PROFILE :**

Please submit your company's profile and any other documents in your portfolio that you deem necessary to best position your company.

**6. MODERNE SLAVERY:**

MMG is committed to maintaining high standards of integrity in everything we do. This includes ensuring our suppliers align with our values and to embracing a fair, sustainable, socially responsible and ethical approach to our procurement. Our Supplier Code of Conduct sets out our minimum standards of all suppliers of goods and services, including their subsidiaries and subcontractors, including for respecting human rights. For more information visit [mmg.com](http://mmg.com).

All relevant documentation is to be provided to the MMG Kinsevere Representative listed below **no later than 5 August 2025**.

Any queries should be addressed to the MMG Representative as listed.

On behalf of MMG Kinsevere SARL, we thank you for your participation.

Nathalie TSHIALA  
Acting Specialist Sourcing and Contracting  
[Nathalie.Tshiala@mmg.com](mailto:Nathalie.Tshiala@mmg.com)

**The General Management**



-FIN-